

ASSÉRAC MAG'



>>> Toutes les infos sur www.asserac.fr

>>> le magazine de la commune d'Assérac | Janvier 2015



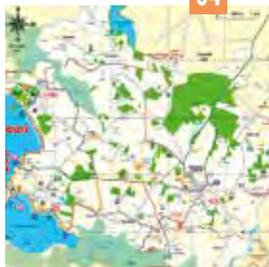
n°15

Bretagne Plein Sud

Assérac - Presqu'île de Guérande



PAGE 04



Urbanisme
Le PLU

PAGE 14



Enfance - Jeunesse
Les TPE

PAGE 16



Social
Le hameau
des Gravelots



Bonjour à toutes et à tous,

En ce début d'année 2015 permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Bien que les médias ne cessent de nous noyer sous des informations qu'ils savent dramatiser au possible je vous souhaite de traverser les 365 jours de 2015 le plus sereinement et avec le plus de bonheur possible.

Pour ce qui concerne notre commune et plus particulièrement la partie urbanisme dont j'ai la charge, 2015 devrait être l'aboutissement de la révision de notre PLU, entamée en juin 2011. Cela peut sembler long... ce fut long... mais ce temps était nécessaire pour que le processus démocratique, au sein de l'équipe municipale et au sein de la population soit respecté au mieux.

J'entends déjà des voix s'élever, disant qu'il n'en fut rien. En 3 ans il y a eu une cinquantaine de réunions au sein de la commission urbanisme, 1 réunion publique, plus de cent cinquante rendez-vous individuels.

Le document était accessible en mairie et sur le site internet, les relevés d'étapes édités dans ce magazine.

Enfin le commissaire enquêteur a tenu 5 permanences sur 1 mois, recevant lui aussi plus de cent personnes.

Quelques correctifs ont été apportés, dès lors que la logique générale du PLU était respectée.

Mais la démocratie ce n'est pas dire oui à tous, c'est partager et expliquer les décisions, les plus justes possibles, dans l'intérêt du plus grand nombre.

Ce PLU aura je pense le mérite d'être transparent, fini les terrains constructibles non bâtissables... et d'être beaucoup plus central, un des objectifs étant de revitaliser le bourg et non plus d'étaler les constructions sur tout le territoire.

Mais le PLU ne fera pas tout, la commission urbanisme réfléchit aux moyens d'attirer sur la commune de nouveaux ménages, j'aurais peut-être l'occasion de vous en parler bientôt.

Très bonne année 2015 à tous...

Florence Dumais
Adjointe à l'Urbanisme
Mairie d'Assérac

ÉDITORIALp.2

ACTUALITÉSp.3

- À noter sur vos agendas
- Recensement de la population 2015

URBANISMEp.4

- Enquête publique
- Procédure d'élaboration du PLU

COMMUNICATION, TOURISME, CULTUREp.5

- Retour en images
- Rencontre entre Élus et personnel de la mairie
- Classement des archives municipales
- Sélection littéraire de la bibliothèque
- Plages d'Assérac
- Classement des eaux de baignade
- Pêche à pied

ENVIRONNEMENTp.9

- Maisons fleuries
- Opération un arbre, une vie
- Protection de la dune à Kermalinge
- Nettoyage du petit étang
- Qualité de l'eau du littoral
- La commune d'Assérac lutte contre l'invasion du baccharis
- Marais salants de l'Île des Bôles
- Cap Atlantique
- Stationnement des camping-cars

TRAVAUX, VOIRIE, ESPACES VERTSp.12

- Entretien de la voirie communale
- Achat de nouveaux véhicules
- Stade Henri Boulard
- Les espaces verts
- Commission de sécurité départementale

ENFANCE, JEUNESSEp.13

- Création d'un poste
- L'accueil de loisirs sans hébergement
- Les Temps Péri Éducatifs (T.P.E.)
- École Sainte-Anne
- École Jacques Raux

SOCIALp.16

- Le Hameau des Gravelots
- Les colis de Noël
- Distribution alimentaire mobile
- Notre centenaire de l'année

VIE ASSOCIATIVEp.17

INFOS PRATIQUESp.22

- ERDF: Quelques rappels de gestes de sécurité en cas de tempête
- Éclairage public: les horaires d'hiver
- Permanences du Conseiller général
- Distribution du bulletin municipal
- Permanences habitat de Cap Atlantique
- Memento
- État civil

ANIMATIONS 2015p.24

À noter sur vos agendas !

Vœux du maire à la population : vendredi 16 janvier - 19h - Salle de la Fontaine

Élections Départementales (anciennement cantonales) : dimanches 22 et 29 mars

Jour du Marché d'Assérac : du 1^{er} octobre au 31 mai : tous les mercredis matins
du 1^{er} juin au 30 septembre : tous les mardis matins

Recensement de la Population 2015 : du 15 janvier au 14 février 2015

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015 Du 15 janvier au 14 février 2015

Un agent recenseur (voir ci-dessous) se présentera chez vous muni de sa carte officielle, il vous remettra une notice avec vos identifiants si vous souhaitez vous faire recenser en ligne ou les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu

avec vous. Merci de réserver à nos agents recenseurs le meilleur accueil.

en savoir +

En Mairie d'Assérac
ou www.le-recensement-et-moi.fr



Marion BOULARD

Secteur : Pont d'Armes, Quescouis, Kernay, Brézibérin, Isson, Kergéraud, Trologo, La Métairie, La Gripelais, Mesquéry (secteur 12), Parc Jacquet.



Marie-Thérèse PERRAIS

Secteur : Pont-Mahé, Limarzel, Caire (secteur 9), la Marche aux Bœufs, Route de Mesquéry (secteur 9), La Grande Isle de Mesquéry, Bas village, Keravélo, Pen-bé, Le Créno, L'Eclis.



Marie-Laure BONJEAN

Secteur : Bourg Ouest, Le Plessis, Caire (secteur 10), Saint-Josset, les Landes du Bourg, La Saudraie, Bel Air, Monchoix, Poilvert, Kermarie, Kerbernard, Kerbouri, le Bernoguin, La Porte de Kerbernard, Kerolivier, Le Pigeon Blanc, Pradelan, Le Carroué, L'Avaloué, Le Bournoué, Kerarno, Keriaval, Kerjacob, Le Paillado, la Briandais.



Annie-Laure BILLON

Secteur : Bourg Est, Le Quenet, Les Landes de Ramby, Kermoret, Kerougas, Kergo, Redunel, L'Aurore, La Tenue, Barzin.



■ Mairie



Lundi : 8h45 - 12h et 14h - 17h
Mardi : 8h45 - 12h et 14h - 17h
Mercredi : fermé
Jeudi : 8h45 - 12h et 14h - 17h
Vendredi : 8h45 - 12h et 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h
Tél. : 02 40 01 70 00
Fax : 02 40 01 78 39
E-mail : info@asserac.fr

■ Maison du tourisme



Ouverture d'avril à septembre.

■ Bibliothèque



Mardi : 10h - 12h (été)
Mercredi : 10h - 12h et 16h30 - 18h30
Vendredi : 16h45 - 18h30
Samedi : 10h - 12h
Tél. : 02 40 01 72 86
bibliotheque@asserac.fr

■ Marché



Dans le bourg d'Assérac :

- le mardi matin
du 1^{er} juin au 30 septembre
- le mercredi matin
du 1^{er} octobre au 31 mai.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre du PLU, une enquête publique s'est tenue en mairie du 6 octobre au 7 novembre 2014. Monsieur Claude Rousselot, commissaire-enquêteur, a tenu des permanences afin de recevoir les demandes des particuliers. Entre 120 et 130 personnes sont venues le rencontrer et 50 courriers lui ont été adressés. L'enquête publique s'est clôturée le 7 novembre 2014. Le rapport établi par le commissaire-enquêteur est consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture.



PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Délibération de prescription d'un Plan Local d'Urbanisme par le Conseil Municipal, précisant les choix des modalités de la concertation.

15 juin 2010



Notification de la délibération au Préfet et sollicitation de la Dotation Générale de Décentralisation.

PORTÉ À LA CONNAISSANCE

Le Préfet communique les prescriptions nationales particulières, les servitudes d'utilité publique, les projets d'intérêt général, toute information qu'il jugera utile, particulièrement en matière de politique de l'habitat, de prévention des risques et de protection de l'environnement.

CONCERTATION

- Notification de la délibération aux Personnes publiques Associées et celles voulant être consultées.
- Montage du cahier des charges et choix du bureau d'études : **juin 2011**.

Phase d'études portant sur la définition du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable, et des orientations d'aménagement).

- Débat du Conseil Municipal sur les orientations générales du PADD le **18 juin 2013**.
- Réunion publique sur le projet de PADD organisée le **3 juillet 2012**.
- Débats du Conseil Municipal sur les orientations générales du PADD le **19 juin 2012** et le **18 juin 2013**.

Phase d'études portant sur la définition du règlement, du zonage et des documents graphiques du PLU.

Bilan de concertation et arrêt du projet de PLU par décision du Conseil Municipal.

Bilan Projet de PLU soumis pour avis aux personnes publiques associées et personnes publiques consultées (3 mois).

Enquête publique par arrêté du maire sur le projet de PLU (1 mois après saisie du tribunal administratif) du 6 octobre au 7 novembre 2014.

Modification éventuelle du projet de PLU.

Approbation du Plan Local d'Urbanisme par délibération du Conseil Municipal.

Transmission au Préfet (Contrôle de légalité - 1 mois).

Mesures de publicité du PLU - Opposabilité aux tiers.

légende

- Réalisé
- En cours
- En attente

Retour en **IMAGES** sur les Animations



50 ans du CPA Foot : 8 juin 2014



Fête du sel :
27 juillet 2014



Exposition de peinture à la bibliothèque : Sandra Séguin, août/septembre 2014



La rentrée des TPE : septembre 2014



Rencontre Élus et personnel mairie :
vendredi 7 novembre 2014



Maisons Fleuries : samedi 4 octobre 2014

RENCONTRE ENTRE ÉLUS ET PERSONNEL DE LA MAIRIE

C'est le 7 novembre 2014 que Monsieur le Maire a souhaité organiser une rencontre entre élus et personnel de la mairie afin que chacun puisse faire connaissance dans un autre cadre que celui du travail. La soirée s'est déroulée à la Ferme Marine à Pen-Bé dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Les services techniques et espaces verts



Le service Enfance jeunesse



Le service administratif

CLASSEMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES

Plus qu'essentiel, gérer et conserver les archives concerne désormais chaque domaine professionnel. Pour les communes, les archives sont la mémoire de la ville, mais pas seulement. Elles sont aussi le reflet fidèle des activités de la commune.

Au fil du temps les archives d'Assérac se sont accumulées. Un problème de place s'est posé, rendant nécessaire le classement et la mise aux normes des archives municipales. Considérant le volume important à traiter la commune a fait appel à une archiviste, Anne-Laure SAUCEY, pour une mission de plusieurs mois. Mises bout à bout, les archives d'Assérac représentent en effet plus de 200 mètres linéaires ! C'est un fonds important et riche : les documents les plus anciens datent du XVI^e siècle. Le but de cette mission est d'une part, de trier les archives : nombre d'archives contemporaines peuvent être éliminées (tout en respectant le cadre légal de

toute destruction de document public), de les regrouper et de les classer par service et de façon logique. Au terme de cette mission, les archives de chaque service municipal seront répertoriées sous une cote unique dans une base de données informatique, un répertoire

mis à disposition des agents de la mairie. Rationaliser la gestion des archives c'est fluidifier le travail des agents, en facilitant la recherche de documents, et en permettant l'archivage de nouveaux éléments. Voilà tout l'objectif de cette mission d'archivage.



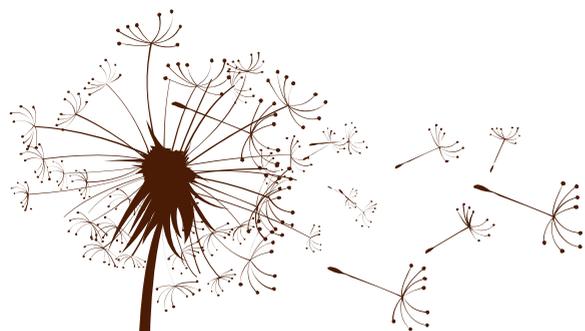
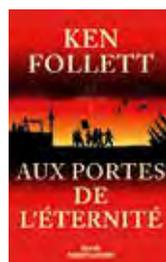
Anne-Laure SAUCEY

LA SÉLECTION LITTÉRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Plus de 60 nouveaux ouvrages vous attendent...

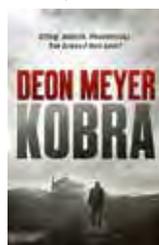
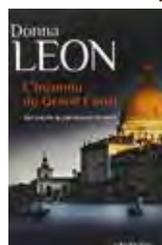
Romans

- Ça peut pas rater!** Gilles LEGARDINIER
Aux portes de l'éternité Ken FOLLETT
Une vie de lumière et de vent Christian SIGNOL
Muchachas 3 Catherine PANCOL
Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier Patrick MODIANO
Le jour où j'ai appris vivre Laurent GOUNELLE
Gravé dans le sable Michel BUSSY

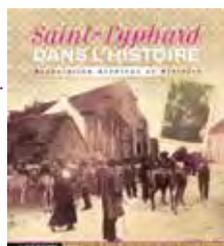
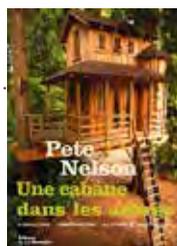


POLARS

POLARS



- Le 5^e témoin** Michael CONNELLY
Le gardien du phare Camilla LACKBERG
Angor Franck THILLIEZ
L'inconnu du grand canal Donna LEON
Kobra Deon MEYER



[DOCUMENTAIRES]

DOCUMENTAIRES

- Une cabane dans les arbres** Pete NELSON
Saint-Lyphard dans l'histoire

Retrouvez d'autres nouveautés littéraires à la bibliothèque le Pré aux Livres!!!

PLAGES D'ASSÉRAC

Poste de secours à Pont-Mahé

Pour la 2^e année, les sauveteurs affiliés à la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) ont pris leur quartier d'été au poste de secours de Pont-Mahé.

C'est ainsi qu'Alice AUVINET (chef de poste) secondée en juillet par Luc DRULA et en août par Clément SARRAZIN ont sillonné la plage de Pont-Mahé pour informer, surveiller, prévenir et secourir les usagers.

La plage a été cette année plus fréquentée par les pratiquants de sports de glisse que par les baigneurs ce qui s'explique par une météo (surtout en Août) plus capricieuse que l'année dernière.



Quelques chiffres :

	Juillet	Août	Total
Personnes soignées: Plaies simples et piqûres de méduse...	23	12	35
Personnes assistées: Enfants perdus, malaises bénins, récupération d'engins pneumatiques au large, sauvetages...	3	5	8
Remorquage: Aide au retour sur la plage de pratiquants de sports de glisse surpris par une baisse brutale du vent au large.	0	2	2
Évacuations par les Sapeurs-Pompiers: Traumatismes et Malaises	0	0	0
			45

CLASSEMENT des eaux de baignade



Pen-Bé:

« Eau de baignade d'excellente qualité »

Pont-Mahé:

« Eau de baignade de bonne qualité »

La qualité des eaux de baignade de nos plages à savoir Pen-Bé et Pont-Mahé ne cesse de s'améliorer. En effet l'ARS des Pays de Loire (Agence Régionale de Santé) vient de nous adresser les résultats des 40 prélèvements effectués pendant la saison 2014, il s'avère que Pen-Bé est classé en « Eau de baignade d'excellente qualité » et Pont-Mahé en « Eau de baignade de bonne qualité ». Ces bons résultats sont dus pour partie à la mise en conformité des assainissements individuels des particuliers et aux efforts faits par les agriculteurs.

PECHE A PIEDS: les bons réflexes

Avant votre sortie de pêche:

- Assurez-vous que la pêche ne soit pas fermée pour des raisons de contaminations microbiologiques ou de préservation de la ressource.
- Étalez les actions de pêche lors de différentes marées: les grandes marées ne sont pas forcément les seules adaptées pour la pêche aux coquillages, un coefficient de 70 est suffisant.

Au cours de votre pêche

- Ne prélevez que des espèces que vous connaissez, c'est la base de la réglementation.
- Ne pêchez pas plus de coquillages que besoin, les meilleurs étant ceux consommés le jour même.
- Ne prélevez pas de crustacés (crabes, homards, crevettes) porteur d'œufs:

ils sont indispensables au renouvellement de la ressource.

- Pensez à remettre les cailloux en place et à ne pas arracher les algues, ils constituent des écosystèmes indispensables pour le développement d'invertébrés: crevettes, crabes, bigorneaux...
- Préservez la faune (oiseaux, hermines) et la flore (herbiers de zostères).

Après votre pêche

- Ne laissez aucun déchet sur l'estran (ni ailleurs!!!)

Les arrêtés préfectoraux autorisant ou interdisant la pêche à pieds sont affichés sur les lieux de pêche ainsi qu'en mairie, nous vous rappelons que tant que l'arrêté est affiché, il est en vigueur même s'il date de plusieurs semaines.

MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, la commune a récompensé les lauréats du concours des maisons fleuries.

Chacun des participants a reçu une plante et les lauréats ont reçu en plus des bons d'achat valable chez les Pépinières Gicquiaud.

Gagnants 1^{re} catégorie: Maison avec jardin

1^{re} place: Suzanne THOBIE
2^e place: Philippe GREFFIN
3^e place: Marie-Jeanne THIÉBAUT

Gagnants 2^e catégorie: Maison sans jardin (fenêtres, balcons, terrasses...)

1^{re} place: Chantal BRIAND
2^e place: Paulette LOGODIN



▲ La remise des prix a eu lieu le samedi 4 octobre 2014.



Coups de cœur du jury:

M. René LE GARNEC, Kermoret
M. Séraphin LALANDE, chemin du grand clos
M. Gérard DA FONSÉCA, rue des ajoncs

OPÉRATION 1 arbre/1 vie



Chaque année le Parc de Brière en partenariat avec les communes offre un arbre ou un lot de 3 arbustes aux familles qui viennent d'accueillir un enfant. La remise des arbres aux nouveaux parents s'est déroulée le 22 novembre 2014 à Saint-André des Eaux.

Cette manifestation est organisée dans le but de préserver notre cadre de vie et de conserver l'identité rurale de notre territoire.

Les haies recèlent un environnement riche et souvent méconnu essentiel à la préservation de la biodiversité.

Au total, en plus de 20 ans d'existence, et à raison de 800 arbres et arbustes distribués en moyenne chaque année, cette animation a permis de planter près de 16 000 essences locales...



PROTECTION de la dune à Kermalinge

Afin de protéger la dune de Kermalinge la commune a procédé à l'installation de barrières visant à empêcher le piétinement de la dune et de sa flore naturelle très fragile.



NETTOYAGE DU PETIT ÉTANG

Pour des raisons inconnues le petit étang d'Assérac a été envahi par une plante dénommée l'Élodée du Canada (Plante aquatique originaire d'Amérique du Nord qui envahit les plans d'eau

et les cours d'eau lents provoquant un engorgement du milieu). Les services techniques de la commune ont procédé à l'arrachage de cette plante afin d'éviter sa prolifération.

◀ Élodée du Canada

QUALITÉ DE L'EAU DU LITTORAL: Tous responsables!

Les activités primaires du littoral sont des activités sensibles et fortement dépendantes de la qualité des eaux. Une pollution bactériologique¹ qu'elle soit d'origine urbaine ou agricole, peut entraîner des conséquences importantes pour ces activités :

- Arrêt temporaire d'activité pour les conchyliculteurs,
- Interdiction de pêche à pied professionnelle et de loisirs,
- Risques sanitaires pour la baignade...

Habitant, élu, professionnel du territoire, tout le monde doit se sentir concerné par les risques de pollution car chacun peut y être confronté et en être à l'origine...

Le littoral fait l'objet d'une surveillance sanitaire régulière, ce qui permet de détecter la majorité des épisodes de pollution. Les origines de ces pollutions sont multiples et parfois difficilement décelables. En effet, il suffit parfois d'une maison, dont le système d'assainissement est défectueux ou d'une balade à cheval sur la plage ou encore de déjections animales sur l'estran ou



même d'une vidange de camping-car ou de bateau pour contaminer les coquillages en aval ou polluer fortement la plage... La recherche des sources de pollution sur le littoral est une vraie nécessité et demande un important travail de fourmi!

Il est donc important que chaque citoyen (particulier, touriste, conchyliculteur, agriculteur...) soit vigilant afin que le littoral continue d'être un espace privilégié sur lequel les activités de pêche,

de conchyliculture, de baignade et de loisirs peuvent s'y dérouler sans risque. Vos petits gestes quotidiens peuvent avoir une grande influence sur notre littoral, alors merci pour votre vigilance au quotidien; préserver l'environnement, c'est faire attention à son bilan carbone, favoriser les énergies renouvelables... mais c'est aussi préserver la qualité de l'eau.

¹ Se rapporte aux bactéries notamment fécales, animales ou humaines.

LA COMMUNE D'ASSÉRAC lutte contre l'invasion du Baccharis



Baccharis halimifolia, parfois appelée « séneçon en arbre », est un arbuste à feuilles persistantes du genre *Baccharis* et de la famille des *Asteraceae*. Il vit typiquement dans les plaines côtières et les secteurs humides. Originaire de la côte orientale des États-Unis, il a été introduit en Europe comme plante d'ornement depuis le XVII^e siècle. Dans notre région, le *Baccharis* est considéré comme une plante envahissante et est devenu l'ennemi des paludiers et de la biodiversité car il tend à remplacer la flore locale en formant des buissons particulièrement touffus. Le *Baccharis* pousse vite (1,5 m en 3 ans). Il a déjà très sérieusement colonisé la presqu'île gué-

randaise et sa présence se fait de plus en plus remarquer en Brière où le problème existe également avec la jussie.

Une des solutions pour éradiquer le Baccharis est de broyer les parcelles atteintes puis de faire paître du bétail (ovins ou bovins) sur la parcelle les années suivantes pour brouter les repousses.

C'est ce que la municipalité d'Assérac a réalisé au lieu-dit Kermalinge, envahie par le *Baccharis*. Elle a fait appel à l'entreprise ACCES-REAGIS, structure d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) qui a pour objet de permettre aux personnes éloignées de l'emploi de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Celle-ci s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Vendredi 24 octobre 2014, une équipe de 6 personnes était en place pour commencer à couper, arracher et brûler sur



▲ De gauche à droite : Patrick LE CARFF, Conseiller Municipal, René PERRAIS, Adjoint aux Travaux, Membre du personnel de l'entreprise ACCES-REAGIS, Joseph DAVID, Conseiller Municipal

place le *Baccharis*. C'est la première année que la municipalité d'Assérac réalise cette opération pour un coût de 700 €. Rappelons que la dune de Kermalinge fait partie de Natura 2000, que l'on trouve également le *Baccharis* dans les marais salants et ce sont les paludiers qui eux-mêmes détruisent cette plante invasive.

La municipalité incite d'ailleurs la population à détruire systématiquement tous les plans sur leurs terrains afin d'éviter toute prolifération.

LES MARAIS SALANTS de l'Île des Bôles



La Commune engagée dans un projet de restauration des marais salants de l'Île des Bôles.

Les marais salants de l'Île des Bôles sont situés au Sud-Est de Pont-d'Armes, à proximité du Pont de la Voûte. Abandonnés par la saliculture depuis des décennies, ils couvrent une surface de 11,5 hectares et recèlent une grande biodiversité.

Malheureusement, en l'absence d'entretien, ces marais sont petit à petit colonisés par les buissons d'épines, le *Baccharis halimifolia*, une espèce végétale invasive, et perdent de leur biodiversité.

Avec l'appui technique de Cap Atlantique, la Commune a organisé depuis décembre 2013 plusieurs réunions et rencontres avec les associations de

paludiers, les détenteurs de droit de chasse, l'EID Atlantique, les scientifiques et bien évidemment les propriétaires du marais pour élaborer un projet partagé de restauration de la biodiversité de la zone.

Cette opération, si elle reçoit l'accord des 6 propriétaires concernés, visera notamment à restaurer les ouvrages hydrauliques, maintenir le milieu ouvert, restaurer d'anciennes mares sur les talus, remonter des ponts d'argile pour la nidification des oiseaux.

L'opération étant réalisée dans le cadre de Natura 2000, elle pourra bénéficier d'importantes subventions de l'État et de l'Europe comme cela avait été le cas pour la protection de la Dune de Pont-Mahé.

CAP ATLANTIQUE: un nouveau service en déchetterie pour la collecte des meubles usagés

Dans le cadre du dispositif de REP (Responsabilité Elargie aux Producteurs), l'éco-organisme Éco-Mobilier, agréé par le Ministère de l'Écologie, permet à Cap Atlantique de s'engager pour la réutilisation et le recyclage des meubles usagés. Ce programme a pour objectif de valoriser 80 % des meubles usagés collectés en les détournant des filières

d'enfouissement. Concrètement, depuis le 1^{er} octobre 2014, 2 déchetteries du Territoire, Piriac-sur-Mer et Le Pouliguen, sont déjà équipées de bennes adaptées pour recevoir chaises, placards, sommiers, meubles, mobilier de jardin. Le déploiement progressif de ce service devrait s'élargir jusqu'en 2017 sur les autres déchetteries du Territoire.



Présentation du service de collecte éco-mobilier à la déchetterie de Piriac sur Mer le 19 novembre 2014.

STATIONNEMENT des camping-cars



▲ Parking près du bar de la Marine interdit aux camping-cars.



▲ Parking du Bas village interdit aux camping-cars.

Suite à l'abus de certains camping-caristes irrespectueux, la commune d'Assérac a été contrainte de réglementer le stationnement des camping-cars sur son territoire par le biais d'un arrêté municipal.

Celui-ci précise que *le stationnement des camping-cars et des véhicules aménagés est autorisé dans les campings équipés pour les recevoir et sur les parkings suivants :*

- le parking de Pont-Mahé aux emplacements indiqués,
- le parking près de la mairie
- le parking de la Marche-aux-Bœufs

À savoir que le stationnement sur ces parkings est limité à 48h.

En conclusion, le stationnement prolongé des camping-cars est interdit sur l'ensemble du territoire.

Des aménagements empêchant le stationnement des camping-cars ont été réalisés, comme sur la pointe de Pen-Bé, près du bar de la Marine, ainsi qu'à la Cale au bout du chemin du Bas Village.

ENTRETIEN de la voirie communale

L'Entreprise TERRIEN Travaux Publics a procédé à des travaux de remise en forme, de rechargement et de pose d'enduit bicouche :

- Route du Quenet: du carrefour de la rue Seznez au carrefour de la route de Poilvert
- Route du Créno: du carrefour de la route départementale au carrefour de la route de la Marche aux bœufs

Coût de l'opération: 108759 € TTC



ACHAT de nouveaux véhicules

La commune s'est dotée de 2 nouveaux véhicules à destination des services techniques pour un montant de **34927 € TTC**.



STADE HENRI BOULARD

Les services techniques de la commune ont repeint les façades du vestiaire de football au stade Henri Boulard.



LES ESPACES VERTS

Peau neuve pour les serres d'Assérac: les toiles ont été changées!!! Les espaces verts lancent un appel:

Si vous ne savez pas quoi faire de vos godets en plastique, rappez-les-nous!



COMMISSION de Sécurité Départementale

La commission de sécurité routière départementale s'est déplacée sur la commune le 11 juillet 2014 afin d'examiner les actions susceptibles d'améliorer les conditions de sécurité routière au niveau de la route départementale 282 et au niveau du carrefour de la grande Isle de Keravelo.

Les mesures préconisées sont:

- Mesquéry, RD 282 au croisement de la route de pont d'armes et de la route du bas village:
- Dégagement de la visibilité au niveau de la voie communale du Bas village (Présence d'un mimosa)
- Mise à jour de la signalisation verticale: Pont d'Armes, Pen-Bé, Assérac
- Étude technique de faisabilité d'un giratoire en tenant compte des contraintes (Dénivelé, Désaxement des 4 branches, Arrêt de car, Dominalité, Gestion des eaux pluviales, Accès des riverains)

Durée de l'étude: 9 mois

Carrefour de la Grande Isle de Keravelo:

- Arrêté conjoint par la commune et le Département pour la modification du régime de priorité au carrefour des voies communales, à savoir remplacement des deux « Cédez le Passage » par deux « Stop »
- Reprofilage de la chaussée au niveau de l'arrêt des futurs « stop », de manière à ce que le marquage de celui-ci se fasse sur une surface plane
- Aménagement d'un cheminement piéton sécurisé en accotement
- Marquage de rive avec suppression de la bande axiale
- Mise à jour de la signalisation verticale: carrefour dangereux et rappel de limitation de vitesse à 50 km/h



CRÉATION D'UN POSTE de coordonnatrice enfance-jeunesse

Depuis le 1^{er} septembre, Marjolaine Debard a intégré les effectifs de la commune en qualité de coordonnatrice enfance-jeunesse. Sous la responsabilité de Joëlle Lenglet, adjointe en charge de l'enfance-jeunesse, elle encadre les services enfance-jeunesse qui regroupent le restaurant scolaire, l'accueil de loisirs et périscolaire et les temps péri-éducatifs.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.)

La reprise de l'A.L.S.H. en gestion communale est effective depuis la rentrée. Afin d'assurer une continuité du service l'équipe municipale a décidé de maintenir le même mode de fonctionnement :

Mercredis (période scolaire) : 12h15 / 18h30. Les enfants sont pris en charge par Marjolaine Debard (directrice) et Véronique Tournemire à la sortie des 2 écoles. Le transport jusqu'à l'accueil de loisirs est assuré par le biais du bus scolaire. Les repas sont servis à 12h30. Les enfants ne participant pas au repas sont accueillis entre 13h30 et 14h00.

en savoir +

02 40 01 70 70 - enfance@asserac.fr

Vacances scolaires :

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30 sur les périodes suivantes :

- **Vacances de la Toussaint 2014 :** une moyenne de 19 enfants par jour a été accueillie. Un programme divers et varié a été proposé : bricolage, jeux, journée Halloween, sortie cinéma...
- **Vacances d'Hiver :** du 9 au 20 février.
- **Vacances de Printemps :** du 13 au 24 avril.
- **Vacances d'été :** du 6 au 31 juillet et du 17 au 28 août (fermeture semaine 32 et 33).
- **Vacances de la Toussaint :** du 19 au 30 octobre.

Pour des raisons de recrutement en corrélation avec le taux d'encadrement réglementaire, les inscriptions doivent être réalisées au minimum 2 semaines avant l'ouverture de l'accueil de loisirs.



Retrouvez
le guide
en mairie
ou sur
www.asserac.fr



LES TEMPS PÉRI ÉDUCATIFS (T.P.E.)

Depuis le mardi 2 septembre 2014 la municipalité a mis en place des temps péri-éducatifs dans chaque école.

Après une dizaine de jours de mise en route et l'achat de matériel pédagogique, les T.P.E. accueillent une centaine d'enfants en moyenne quotidiennement.

À l'école Sainte-Anne: Nady Beauvais (directrice adjointe), Chantal Mathieu,

Isabel Thomas, Christina Magré et Véronique Tournemire accueillent les enfants les lundis, mardis et vendredis de 15h30 à 16h30.

À l'école Jacques Raux: Marjolaine Debard (directrice), Anne Lambert et Valérie Fornacciarri accueillent les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30.

Il est rappelé que les inscriptions se font avant le 20 de chaque mois pour le mois suivant. Le planning d'animations des T.P.E. est affiché dans les deux écoles et disponible en mairie ainsi que sur le site : www.asserac.fr.

en savoir +

02 40 01 78 53 ou info@asserac.fr

Les TPE de Jacques Raux :



Les TPE de Sainte-Anne :



*Si vous souhaitez partager votre savoir-faire avec les enfants,
n'hésitez pas à contacter la mairie.*

ÉCOLE SAINTE ANNE

Les élèves de cycle 3 suivent l'actualité...

Depuis 3 ans, grâce à la Municipalité d'Assérac et à l'A.P.E.L (Association des parents d'élèves de l'école), les élèves de CM1 et CM2 bénéficient de séances de voile au Club Nautique de Pénestin.

Pour les sensibiliser encore plus à l'univers nautique, en novembre dernier ils ont suivi la Route du rhum, et, plus particulièrement un bateau, Maître Coq, celui de Jérémie BEYOU.

L'événement de cette période a été la rencontre à l'école d'Erwan STEFF, l'un des préparateurs de ce monocoque. Après avoir répondu aux questions des enfants, il leur a expliqué son métier, les conditions de vie à bord, la sécurité, la

cartographie... en direct de la course, ils ont suivi le classement de Jérémie BEYOU.

Les « bons petits plats » préparés par les navigateurs en course n'ont plus de secret pour eux : Erwan leur a même fait goûter la saveur des plats lyophilisés...

La future génération de skippers se prépare peut-être dès maintenant à Assérac ?

Ce projet a permis de travailler la langue française, les maths, la géographie, le sport, l'éducation citoyenne d'une autre façon. Bien sûr, d'autres rencontres, d'autres découvertes se fe-

ront encore à l'école au cours de cette année pour faire grandir les enfants de chaque classe.

Madame AMICE, Directrice de l'école Ste Anne, accueille dès à présent sur rendez-vous les familles qui voudraient inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée prochaine.

En ce mois de Janvier, l'ensemble de l'équipe éducative vous souhaite de vivre vous aussi des moments de partage, de belles rencontres :

*Bonne Année 2015
à toutes et tous !*



▲ Erwan STEFF et les enfants.



▲ Flottille des CM2.

ÉCOLE JACQUES RAUX

Le cross de l'école Jacques Raux

Le 22 novembre dernier, l'école et l'ASJR (Association Scolaire école Jacques Raux) ont organisé un cross interne à l'école. Cette expérience inédite a été proposée aux enfants de la Grande Section au CM2, après un entraînement de 6 semaines.



LE HAMEAU DES GRAVELOTS 6 nouveaux logements sociaux

La résidence le Hameau des Gravelots a été inaugurée le lundi 1^{er} décembre 2014 en présence de plusieurs élus locaux. Cette résidence est le fruit d'une collaboration entre Atlantique Habitations (société de construction de logements sociaux) et la commune d'Assérac. Les locataires ont pris possession des lieux début novembre 2014.



LES COLIS DE NOËL

Toutes les personnes de 70 ans et plus se sont vues offrir un colis de Noël (foie gras, chocolats...). C'est environ 150 colis que les membres du CCAS et du Conseil Municipal ont distribué au cours du mois de décembre.



NOTRE CENTENAIRE DE L'ANNÉE

Mercredi 27 août, la troisième doyenne d'Assérac, France de SAINT-ANDRÉ, a fêté ses 100 ans. Pour l'occasion, le maire Guy LE GAL, René PERRAIS (2^e Adjoint), Joëlle LENGLET (5^e Adjointe) et Joseph DAVID (Conseiller Municipal) étaient présents.

France de SAINT-ANDRÉ habite Monchoix à Assérac et c'est donc chez elle qu'elle a reçu un bouquet de fleurs et quelques friandises.

La nouvelle centenaire est née le 27 août 1914, à Nantes. Elle a vécu

d'abord en Vendée (à Mareuil-sur-Lay) jusqu'à son mariage en 1932, à Cholet.

Arrivée à Assérac dans la maison de sa tante en 1953 dont elle a hérité, France de SAINT-ANDRÉ vit depuis dans cette superbe demeure de Monchoix en compagnie de sa fille, Laure de GHELLINCK et de son gendre.

Elle monte ses escaliers tous les jours. C'est peut-être cela son secret de longévité... Le maire lui a souhaité encore de longues années.



croix-rouge française 
Humanisons la vie

DISTRIBUTION alimentaire mobile

De 10h30 à 11h15 Assérac, auprès des Services Techniques de la commune.

- Jeudi 15 janvier
- Jeudi 12 février
- Jeudi 12 mars
- Jeudi 9 avril
- Jeudi 7 mai
- Jeudi 4 juin
- Jeudi 2 juillet

FÊTE DU SEL 2014

Succès encore cette année pour la fête du sel, qui s'est déroulée dimanche 27 juillet 2014, près des marais salants du Mès.

Le matin, une quarantaine d'exposants étaient présents sur le vide grenier, 50 % de plus que l'année dernière. Les festivités ont commencé à 14 heures par la traditionnelle initiation à la danse bretonne, sous la direction du président du Comité des fêtes, Patrick Le Carff.

Une douzaine d'artisans ont répondu présent : porcelaine, habillement au profit du Népal, cannage de chaise,

bijoux et un tourneur sur bois. La visite des marais salants a réuni beaucoup de curieux. Sans oublier les poneys qui ont fait la joie des petits comme des grands. À renouveler l'année prochaine, cette

manifestation attire un large public, en effet en plus des riverains beaucoup de touristes français comme étrangers sont venus participer à cette traditionnelle Fête du Sel.



AMICALE DES POMPIERS Portes ouvertes

Jeudi 29 mai 2014 se sont déroulées, à Assérac, les portes ouvertes des pompiers. Le but de ces portes ouvertes, était de faire connaître les pompiers, si besoin il y a encore de les faire connaître.

Journée de présentation du matériel récent et ancien avec la traditionnelle pompe à bras. Une superbe collection de figurines et véhicules de pompier était exposée.

Des jeux étaient également proposés aux enfants, comme l'utilisation de la lance à incendie, animations autour des pompiers, maniement d'extincteurs.



APEL

L'APEL (l'Association de Parents d'Élèves de l'enseignement Libre) École Sainte Anne est une association à but non lucratif (Loi de 1901) qui est composée de parents bénévoles d'enfants scolarisés à l'École Sainte Anne d'Assérac. L'association participe pleinement à la vie de l'école en développant des animations, en soutenant les actions des enseignants et organise tout au long de l'année scolaire des manifestations.

Les recettes de ces manifestations servent à financer :

- des projets éducatifs,
- l'achat de matériels pédagogiques,
- des sorties ou voyages scolaires : par exemple, un budget pour chaque classe sur la base de 20 €/enfant ou de 30 €/enfant lors d'un voyage scolaire, est remis à chaque enseignant en début d'année, le financement du transport en bus pour poursuivre l'activité voile des CM1/CM2 dont les cours sont financés par la municipalité...

Ainsi, chaque année en début d'année scolaire, nous organisons :

- un pot de rentrée (7 novembre), moment pour accueillir les nouveaux parents et faire connaissance.



- un repas dansant (18 novembre) qui remporte toujours un vif succès et où l'ambiance y est très festive,
- des ventes de gâteaux (décembre),
- des actions sur le temps de Noël (spectacle offert aux enfants), et de nouveau un marché de Noël en nocturne (12 décembre) à la salle de la Fontaine.

En ce début d'année 2015, l'équipe de parents bénévoles va préparer activement :

- le vide grenier du 12 avril 2015 à la salle de la Fontaine,
- et la fête de l'école qui aura lieu le samedi 27 juin 2015. Ce temps fort viendra clôturer l'année scolaire et per-

mettra aux enfants de présenter à leur famille, leur spectacle chanté et dansé.

Il est possible, tout au long de l'année, de prendre contact avec l'équipe pour se renseigner, pour découvrir, pour participer à des actions, pour proposer des idées...

Les membres du bureau remercient les parents qui s'impliquent tout au long de l'année lors des animations.

en savoir +

apelsainteanne.asserac@gmail.com

CLUB DES SUPPORTERS « JAUNES ET BLEUS »

Bonjour à tous Asséracais, Asséracaises, Une nouvelle saison débute pour le Club des Supporters et ses membres, toujours présents pour accompagner le Club du CPA Foot pour le traçage du terrain et la tenue du bar chaque week-end.

Nous poursuivons également nos manifestations :

- Concours de belote le 6 décembre
- Soirée repas le 7 mars 2015
- Concours de pétanque : juillet et septembre 2015

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition des locaux et leur aide durant toute l'année ainsi que nos sponsors toujours présents pour nos manifestations.

En espérant vous voir de plus en plus nombreux au terrain et à nos activités.



▲ Sortie au zoo de Pont Scorff (6 - 11 ans).



▲ Concours de pétanque : septembre 2014.



▲ Traçage du terrain.

ASSOCIATION LOUIS LILI ET COMPAGNIE

Louis, Lili et compagnie ce fut...

L'accueil de loisirs « La P'tite Compagnie » pour les enfants de 3 à 14 ans

En 2008, des parents d'Assérac se sont retrouvés autour d'un projet : la création d'un ALSH, inexistant sur notre commune. Des mamans (eh oui, les papas sont les grands absents!) se sont investies dans sa création et sa gestion administrative, financière, pédagogique, humaine... À suivi la création d'un espace pour les 11-14 ans, ouvert ponctuellement (faute de local) mais permettant à nos jeunes de se retrouver autour de projets communs : graff, plongée, sorties... Courant 2014, le CA a souhaité transférer ces activités à la mairie afin d'en assurer la pérennité. Ce transfert est effectif depuis le 1^{er} septembre 2014. Nous tenons par ces lignes à remercier l'ensemble des mamans qui, à un moment ou un autre, ont pris part au CA, selon leurs disponibilités et leurs compétences. Nous souhaitons aussi remercier la mairie, M. Bourigault, Mme Gautier, pour nous avoir fourni les moyens de réaliser et de faire vivre ces accueils. Sans oublier les familles qui avec leur confiance ont utilisé ces espaces d'accueil pour enfants et ados. Au jour du transfert, 71 familles étaient adhérentes à l'association. Souhaitons à ces accueils une longue vie!

Louis, Lili et compagnie c'est...

Ce transfert nous permet de nous focaliser sur d'autres projets qui nous tiennent à cœur.

Des actions parentalité

En effet le 3 octobre a eu lieu le 2^e volet de cette action qui a porté sur des outils de la pédagogie positive, ou

« comment donner ou redonner le goût d'apprendre ». Intéressante, interactive, cette conférence animée par Sandrine Baudouin de « la fabrique à bonheur » a divisé le public présent, entre ceux qui ont chipé des trucs et astuces et ceux qui ne se sont pas sentis à leur place. Néanmoins, le résultat unanime est que ces actions doivent perdurer et répondre au mieux aux besoins et attentes des personnes qui gravitent autour de l'enfance. Notre prochaine conférence-débat portera probablement sur la communication non-violente.

Des engagements sociaux

Une soirée en solidarité avec les femmes paludières du Bénin qui s'est déroulée le 29 novembre. Cette action se fait en collaboration avec le GREF et la chorale des « Qu'ont pas de nom de la chanson ». Cette soirée fut un réel succès tant au niveau musical que gustatif : Louis, Lili et cie a réalisé et servi le repas à 140 convives conquis par les chants de la chorale, par le menu proposé ainsi que par l'ambiance africaine grâce au son de DJ Bozee. Les bénéficiaires qui se montent à environ 850 € seront reversés à l'association chargée de financer

et réaliser les projets au Bénin. Nous profitons de ces lignes pour remercier l'ensemble des bénévoles, adhérents d'une association ou pas, de leur implication et de leur bonne humeur.

Louis, Lili et compagnie ce sera...

Une réflexion et une remise à jour de notre projet associatif et de ses objectifs

La continuité de nos engagements sociaux ainsi que des actions parentalité. Nous souhaitons aussi mettre en place un troc aux plantes, espace d'échanges variés de pousses, de plantes diverses et variées ainsi qu'un lieu de rencontres, de création et de maintien de lien social.

La mise en place de manifestations culturelles telles que des soirées théâtre.

Nous sommes donc à la croisée des chemins, en pleine réflexion sur notre devenir mais toujours désireuses de nous impliquer dans la vie associative de notre territoire.

- Expo Solidarité Bénin à la bibliothèque jusqu'au 31 janvier 2015.

en savoir +

louislilietcompagnie@voila.fr



ASSOCIATION ACCUEIL & AMITIÉ

Club loisirs et jeux

Avec trente ans d'existence, notre association compte plus de 50 adhérents qui profitent de sorties culturelles, visites de patrimoines... sans oublier les repas au restaurant. Nos jeux de société tous les jeudis après-midi sont l'occasion d'échanges, de convivialité et de détente.

Nos activités de l'année 2014 :

- Mai : repas au restaurant, sortie en autocar pour passer la journée à Qui-

beron/Carnac avec différentes visites

- Juin : sortie en autocar : journée à St-Gilles Croix de Vie et sa fête de la sardine
- Septembre : sortie en autocar et croisière repas dans le Golfe du Morbihan
- Novembre : repas au restaurant

N'hésitez pas à vous joindre à nous, jeunes, moins jeunes et nouveaux arrivants sur la commune.

Dates à retenir à la salle de la Fontaine :

- Tournoi de belote le dimanche 1^{er} février 2015 : inscriptions à partir de 13h
- Assemblée Générale le jeudi 5 février 2015 à 14h.

en savoir +

Le Président : Alain GUICHARD
02 40 91 71 28

SECOURS catholique



En de difficultés financières et/ou personnelles n'hésitez pas à prendre contact avec le secours catholique. L'association mettra tout en œuvre pour vous aider.

Si vous avez envie d'aider à votre tour, rejoignez notre équipe de bénévoles !

en savoir +

**Secours catholique
du Canton d'Herbignac**
Présidente:
M^{me} ANGER Marie-Hélène
44 avenue des Sports
44410 HERBIGNAC
Tél. : 02 40 88 95 22

DES SOURCES et des livres



Créée en février 2009, l'association Des Sources et des Livres s'est donné les buts suivants :

« Permettre la découverte, le partage et la transmission de toute source littéraire ou artistique favorisant une approche libre et singulière de la culture dans ses composantes spirituelles et humanistes. »

Voilà donc cinq ans qu'elle propose régulièrement de petites rencontres ouvertes à tous et des événements plus exceptionnels à l'échelle de ses moyens : journées consacrées à des poètes, expositions, soirées « lectures à vives voix », « petites conférences », rencontres autour de la Bible, après-midi psychanalyse, récital d'auteur-compositeur, concerts à l'église, représentations théâtrales, etc.

À diverses occasions, Des Sources et des Livres a édité des ouvrages relatifs à ces événements à découvrir sur le site www.dessourcesetdeslivres.fr qui présente aussi le calendrier actualisé de ses activités et diverses autres rubriques.

Bienvenue à tous !

en savoir +

02 40 22 39 74

LES SASSÉRAKOIS se mettent en selle

L'association « Les Sasserakois », constituée de parents d'élèves de l'école Jacques Raux, vous souhaite

une belle année 2015 !

L'année passée a été marquée par l'organisation d'un rallye vélo, le 18 mai. C'est sous un soleil radieux que les vingt petites équipes ont parcouru les 6 km, ponctués par des énigmes ludiques pour petits et grands, une dégustation de lait chocolaté à la ferme et une pause ravitaillage. Détente et convivialité étaient au rendez-vous. À l'arrivée, tous les enfants ont reçu une médaille et cette belle matinée s'est prolongée autour d'un verre dans la cour de l'école.

Pour la Kerfête, le 21 juin, les enfants avaient préparé un beau spectacle de cirque. Fauves, équilibristes, jongleurs, clowns et acrobates se sont succédés sur la scène et des élèves de CM1-CM2 ont ensuite chanté une chanson. Après un repas ensoleillé, les enfants se sont amusés aux différents stands.

Les bénéfices de ces différentes actions ont permis le versement de 500 € à l'école Jacques Raux.

À la rentrée, il y a eu quelques changements au sein du bureau :

- **Président :**
Sébastien PERRAIS
- **Vice-président :**
Bruno EVEN
- **Secrétaire :**
Céline HASPOT
- **Secrétaire adjointe :**
Mariamne GAZEAU

- **Trésorière :**
Maryline LE CARFF
- **Trésorier adjoint :**
Dominique SENEAL
- **Responsable communication :**
Géraldine Brunet
- **Responsable communication adjointe :**
Emilie HAMON
- **Responsable site internet :**
David HASPOT.

Cette année encore, parents et enfants ont pu se rencontrer ou se retrouver, grâce au petit goûter de rentrée et la soirée paella du 15 novembre. Avant les fêtes de Noël, une vente de chocolats a eu lieu pour le plaisir des gourmands et le Père Noël n'a pas manqué de faire une petite visite aux enfants.

Un nouveau rallye vélo sera organisé le 10 mai 2015 (et pas seulement pour les familles de l'école J. Raux), avec un parcours de 6 à 8 km. À noter sur votre agenda ! Enfin, l'année scolaire se clôturera par **la traditionnelle Kerfête, le 20 juin.**

Les parents qui souhaitent rejoindre « Les Sasserakois » (avec une cotisation symbolique de 1 €) ou qui souhaitent simplement participer ponctuellement à un événement, en apportant leurs idées ou en accordant un peu de leur temps, seront les bienvenus !

en savoir +

www.sasserakois.wifeo.com
lessasserakois@gmail.com



CPA FOOT ASSÉRAC 50 ans!

Sous une journée ensoleillée, la section football du Club pongiste Assérac a célébré, dimanche 8 juin, ses cinquante ans d'existence. Une exposition de photos, de la création du club à ce jour, a fait la joie des anciens et des jeunes licenciés du club.

Le matin, une remise de médailles s'est déroulée, en présence d'Octave Festini, vice-président du Comité départemental de la jeunesse et des sports de Loire-Atlantique, Georges Le Glédic, vice-président délégué du District. Ce dernier a décerné la médaille du District à Cédric Picaud, président du club. Par ailleurs, la médaille d'or a été attribuée à Marie-Thérèse Perrais, ainsi que la médaille d'argent à Patrick Le Carff et René Perrais, pour le service rendu depuis de longues années à la structure.

Georges Jouy, vice-président de la Ligue Atlantique, a également remis la médaille d'argent de la Ligue à Patrick Le Carff, puis la plaque de reconnaissance du CP Assérac à Cédric Picaud.

Le club de football a ensuite inauguré le stade Henri-Boulard, en présence de l'épouse, d'Éric Boulard et de sa femme, et de Guy Le Gal, Maire de la commune. Un repas et des rencontres intergénérationnelles ont achevé cette journée riche en récompenses et en émotions.

Le bureau remercie Yann BODIGUEL et René PERRAIS d'avoir organisé cette journée mémorable ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cette fête inoubliable.

Merci aussi à la Mairie d'Assérac d'avoir permis d'assurer le bon fonctionnement du club par son aide et son écoute tout au long de la saison.

À noter sur vos agendas :

- **Dimanche 18 janvier** : galette des rois, 18h30, salle de la Fontaine pour les

joueurs, les dirigeants, les parents et les sympathisants du club.

- **Samedi 7 février** : concours de belote

Le Bureau :

- Président : GERLIGAND Jean-François
06 30 21 79 52
- Vice-Président : MAUXION Michaël
06 15 88 54 26
- Secrétaire : MARTIN Jean
06 70 58 85 53
- Secrétaire adjoint : THOBIE Olivier
06 86 51 15 44



ASSOCIATION HANDISPORT Carisport finance deux fauteuils



▲ À gauche : Alain PIEDFERT (Trésorier)
et à droite : Dominique FOUCHARD (Président)

L'Association HANDISPORT LOISIRS "BRIERE-VILAINE" dont le siège est à Assérac, entame sa 19^e saison et a pour objet la pratique des activités physiques et sportives au profit des handicapés.

Il propose plusieurs disciplines Handisport : le basket, le tennis, la boccia et le handbike.

Carisport Association régionale à organiser fin août un grand tournoi afin de récolter des fonds pour pouvoir offrir aux associations du matériel sportif.

Cette année la somme de 27 053,05 € a été récoltée ce qui a permis d'offrir à l'association d'Assérac deux nouveaux fauteuils pour la pratique du handibasket.

C'est le jeudi 16 octobre à Herbignac que le Président Dominique FOUCHARD et le trésorier Alain PIEDFERT ont présenté à la presse les deux fauteuils.

Toutes les personnes handicapées ou valides voulant faire partie de cette association peuvent prendre contact avec le président.

en savoir +

Dominique Fouchard
06 29 04 08 72
handibrievilaine@hotmail.fr
www.handisport-brievilaine.fr



QUELQUES RAPPELS de gestes de sécurité en cas de tempête

Pendant la tempête

- Débrancher les appareils électriques et les câbles de connexion de télévision.
- Utiliser des appareils à piles (radio) pour rester informé.
- Couper le disjoncteur de l'habitation et utiliser des lampes de poche.
- Placer les générateurs électriques (groupes électrogènes) à l'extérieur des maisons.

Après la tempête

ERDF rappelle que tout contact avec une ligne électrique peut entraîner la mort ou des blessures graves (brûlures, séquelles irréversibles).

Seuls les professionnels qualifiés par ERDF sont habilités à s'approcher des lignes électriques et à procéder à des manœuvres sur les installations.

- Ne jamais toucher aux lignes électriques tombées à terre ou arrachées et rester à bonne distance de ces lignes (+ 15 m).
- Ne pas essayer de dégager un objet emmêlé dans une ligne électrique.
- Ne jamais pénétrer dans un poste de distribution.
- Ne procéder à aucune manœuvre sur les installations de distribution d'énergie électrique.
- Ne pas pénétrer dans les zones balisées.
- Éviter d'ouvrir un coffret électrique.

En dehors de ces périodes

N° d'urgence sécurité électrique :
09 72 67 50 44
 7j/7 24h/24 (panne électrique, compteurs défaillants, coffret ou poteau électrique endommagé).

ÉCLAIRAGE PUBLIC Les horaires d'hiver

	MATIN		SOIR	
	ALLUMAGE éclairage public	EXTINCTION éclairage public	ALLUMAGE éclairage public	EXTINCTION éclairage public
Le Bourg	06 h 00	Lever du soleil	Coucher du soleil	00 h 00
L'Almène	06 h 30	Lever du soleil	Coucher du soleil	21 h 00
Pont d'Armes	06 h 00	Lever du soleil	Coucher du soleil	22 h 30
Rue du Pont de Bois	06 h 30	Lever du soleil	Coucher du soleil	22 h 30
Pont-Mahé	06 h 00	Lever du soleil	Coucher du soleil	21 h 00
Kermoret	06 h 30	Lever du soleil	Coucher du soleil	21 h 00
Tous les autres villages	07 h 00	Lever du soleil	Coucher du soleil	21 h 00

PERMANENCE du Conseiller Général

Monsieur Franck HERVY, Conseiller général tiendra des permanences en mairie d'Assérac **les vendredis 23 janvier et 27 février de 10h30 à 11h30.**

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous au 02 40 01 70 00.

DISTRIBUTION du bulletin municipal

Les personnes qui ne reçoivent pas le bulletin municipal (résidents secondaires par exemple) peuvent s'inscrire en mairie pour que celui-ci leur soit envoyé en courrier et non distribué avec la publicité. De plus, le bulletin est consultable sur le site www.asserac.fr et disponible en mairie.



PERMANENCES HABITAT DE CAP ATLANTIQUE

CAP Atlantique a mis en place des permanences afin de vous informer sur toutes les aides à l'amélioration de l'habitat pour réaliser des travaux d'économie d'énergie, de maintien à domicile ou d'assainissement non collectif.

Ces permanences ont lieu à Assérac de 9h à 11h, sans rendez-vous :

- **Mardi 13 janvier**
- **Mardi 10 février**
- **Mardi 10 mars**
- **Mardi 14 avril**
- **Mardi 12 mai**
- **Mardi 9 juin**

En dehors de ces permanences, vous pouvez prendre rendez-vous dans les locaux de Cap Atlantique à Guérande.

en savoir

Catherine Leroux-Chevillard : 02 51 75 77 95



MÉMENTO

Cabinet Médical

4-6 rue de l'Espoir
02 40 01 70 70

Cabinet Infirmier

3 rue du Pont Bérin
02 40 91 43 42

Dentiste

M. GUIDON
02 40 01 77 77

Pharmacie

rue des vanniers
02 40 01 70 93

La Poste

02 40 01 71 28

Mairie

02 40 01 70 00
e-mail: info@asserac.fr

Bibliothèque

02 40 01 72 86
bibliotheque@asserac.fr

Point Information Tourisme

02 40 01 76 16
e-mail: pointinfo@asserac.fr

Périscolaire

02 51 10 25 21

École Jacques Raux

02 40 01 71 12

École Sainte Anne

02 40 01 73 53

Taxi de la Baie

(Taxi conventionné)
02 40 01 74 31
06 30 71 65 44
e-mail: taxidelabaie@orange.fr

Lila à la demande

02 40 62 32 33

Fourrière pour Animaux

(Kerdino Guérande)
02 40 24 98 31

Cap Atlantique Service Déchets

02 51 76 96 16

Gendarmerie d'Herbignac

02 40 88 90 17

EDF

0 810 333 044

GDF

0 810 433 444

SEPIG (Service des Eaux)

Dépannage et Urgence
02 44 68 20 09

Infos Consommateurs

02 44 68 20 01

Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

02 40 00 72 72

Trésorerie de Guérande

02 40 24 90 90

Presbytère Herbignac

02 40 88 90 34

N° D'URGENCES

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

**CAPS (Centre d'Accueil
et de Permanence des Soins) :**
02 97 68 42 42

Urgences Européennes :
112

**Centre Anti Poison
de Nantes**
02 41 48 21 21

ÉTAT CIVIL

Du 23 mai au 15 novembre 2014

Souhaitons la Bienvenue à...

- Thelio LOGODIN
- Kévan BERTHO BOUILLANT
- Alice LE FUR
- Zélie DESMARS
- Louise GUIHÉNEUF
- Alice MAHÉ
- Adrien YVIQUEL

Tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés...

- GERGAUD Elise et GUIHO Carl
- SERRADOR Fabienne et BRIAND Guy
- SILARD Morgane et LE THIEC Anthony
- CHAPERON Candie et HALGAND Sébastien
- FIDRICH Agnès et LE CHANTOUX Matthieu
- GUILMET Blandine et De KERROS Emmanuel
- CASTANO ZULUAGA Fanny et ROBARD Bruno
- LE THIEC Céline et LALANDE Bernard
- FOUCHARD Marie et HENRY Adrien
- GARNIER Angélique et TACONNÉ Thierry

(Ne figure sur ces deux listes que les noms des personnes ayant accepté la parution presse)

Les jeunes parrainés...

- BOULARD Clément
- BOULARD Timéo
- LE CARFF Kelcy
- TREGAROT HERVÉ Margaux

Ils nous ont quittés

- ROCHÉ veuve CRUSSON Marguerite
- RÉMY Emile
- BEUCHER Benjamin
- GOURET Gérard
- LEHEUDÉ Veuve BERTHO Marie
- PHILIPPE Louis
- LOGODIN Léon
- LETANNEUR Patrick

Calendrier

des animations

2015

Janvier

16: Vœux du Maire à la Population 19h, salle la Fontaine

18: Galette des rois du CPA Foot, 18h30, salle la Fontaine

Jusqu'au 31 janvier :

Expo Solidarité Bénin, à la bibliothèque

Du 15 janvier au 14 février :

Recensement de la population sur la commune

Février

1: Tournoi de belote par Accueil et Amitié, salle la Fontaine, inscription dès 13h

5: Assemblée Générale par Accueil et Amitié, 14h, salle la Fontaine

7: Concours de belote par le CPA Foot

Mars

7: Soirée repas par le Club des Supporters, salle la Fontaine

22: Élections Départementales

29: Élections Départementales

29: Rencontre autour de la danse par Azereg Dans

Avril

12: Vide-greniers par l'APEL

Mai

10: Rallye Vélo (6 à 8 km) par les Sasserakois

Juin

20: Kerfête de l'école Jacques Raux

26: Fest-noz en scène ouverte par Azereg Dans, salle la Fontaine

27: Fête de l'école Sainte-Anne

NE FIGURE SUR CE CALENDRIER QUE LES ANIMATIONS COMMUNIQUÉES À LA MAIRIE AVANT LA PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL.

MAIRIE DE ASSÉRAC

15 rue du Pont Bérim
44410 ASSÉRAC
02 40 01 70 00
info@asserac.fr

Directeur de publication : Guy LE GAL • Directrice de rédaction : Sylvie PIBRE • Assistante de rédaction : Karen RIO • Crédits photos : Mairie, associations, Cap Atlantique, Fotolia, M. Arnaud De Bellaing • Maquette et impression : La Nouvelle Imprimerie - Guérande - 02 51 75 07 07 • Tirage : 1 200 exemplaires • Imprimé avec des encres végétales.

